RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

Agence nationale de l'habitat
8 avenue de l'Opéra – 75 001 PARIS

FICHE DE POSTE

Fonction publique	**Intitulé du poste**
Fonction publique de l'Etat	Adjoint(e) à la Directrice des affaires juridiques- Responsable du Service « Conseil et expertise juridiques »

Identification du poste

Catégorie : ☒ A/A+ ☐ B ☒ C
Statut : ☒ vacant ☐ susceptible d'être vacant
Nature de l'emploi : ☒ emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels ☐ ouvert uniquement aux contractuels

Affectation

Direction/pôle : Direction des affaires juridiques
Département/service : Service « Conseil et expertise juridiques »
Date de vacance du poste : 1er juin 2025
Localisation : ☒ Opéra ☐ Wojo
Déplacement : ☐ oui ☒ non

Contrat

Télétravail possible : ☒ oui ☐ non
Management : ☒ oui ☐ non
Temps plein : ☒ oui ☐ non (préciser la durée du temps partiel)
Nature du contrat : ☒ besoin pérenne ☐ besoin temporaire (moins de 12 mois)
Durée du contrat : 36 mois

Descriptif du poste

Vos principales missions	• Manager en tant que responsable hiérarchique le Service « Conseil et expertise juridiques » de la Direction des affaires juridiques et en assurer le bon fonctionnement. Participer activement à la montée en compétences des chargés d'expertise juridique (actuellement : 3 profils expérimentés) ; • Assurer l'intérim de la Direction des affaires juridiques en cas d'absence de la Directrice en lien la Responsable du Service « Contentieux, Médiation, Sanction », également adjointe (représentation au Comité de Direction, aux différentes instances réunions internes et externes, *etc.*). • Assurer un rôle de conseil auprès de la Direction générale de l'Agence en tant que de besoin.

Vos principales activités : **(maximum 3000 caractères)**	En tant qu'adjointe à la Directrice des affaires juridiques en lien avec cette dernière : - Appui/Conseil à la Directrice générale ; - Participation aux réunions avec les tutelles, notamment dans le cadre de la préparation du Conseil d'administration de l'Agence ; - Appui aux tutelles pour l'élaboration des textes ministériels applicables à l'Agence (loi, décret, arrêté). En tant que Responsable du Service « Contentieux, Médiation, Sanction » : - Planification, élaboration, suivi de la réglementation de l'Agence nationale de l'habitat (délibérations, instructions, *etc.*). Création de groupes de travail inter-directions pilotés par le Service (un chargé de mission référent). Dans ce cadre, validation des travaux des chargés d'expertise juridique. La réflexion sur les pistes de simplification de la réglementation de l'Agence devra par ailleurs être poursuivie ; - Organisation et capitalisation des réponses aux questions, relatives à l'application de la réglementation, posées par les autres directions de l'Agence, les ministères de tutelle, ou émanant des professionnels, des services déconcentrés ou décentralisés transmis par la Direction de l'expertise et des politiques publiques (DIREPP) ou la Direction des stratégies et des relations territoriales (DSRT). La mise en place d'un outil de capitalisation des réponses et de suivi devra être assurée ; - Organisation et valorisation de la doctrine relative à la réglementation, élaboration d'outils en lien avec la DIREPP, la DSRT ou la Direction de la communication (FAQ, doc de communication, *etc.*) - Organisation/validation de la veille juridique de l'Agence ; - Participation à des formations auprès du réseau territorial de l'Agence et des partenaires. Un marché public « Conseil juridique » (avocats) est mobilisable dans le cadre des missions. Dans ce cadre un suivi rigoureux est attendu sur le plan budgétaire.
<u>Descriptif du profil recherché</u>	
Le profil idéal	Master 2 en droit (droit public, droit de la construction, *etc.*) ou équivalent. Profil expérimenté. Plusieurs expériences en administrations publiques sont requises (de préférence en ministères et/ou en services déconcentrés). Une connaissance de la politique du logement sera fortement valorisée.
A PROPOS DE L'OFFRE	

Informations complémentaires	Recrutement par : - Contrat de droit public d'une durée de trois ans ; - Détachement sur contrat d'une durée de trois ans pour les agents titulaires de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière. Contrat de 37h30 par semaine / 7h30 par jour Droits à congés de 25 congés annuels / 15 RTT Télétravail : sur demande, à hauteur de 2 jours par semaine
Compétences	**Savoir-être** - Diplomate ; - Créatif ; - Rigoureux ; **Savoir-faire** - Management d'équipe ; - Travailler en transversalité inter-directions et inter-administrations ; - Légistique ; - Droit public. **Savoir** - Connaissance de la politique du logement ; - Connaissance du fonctionnement de l'administration.

Descriptif de l'employeur **(ne pas modifier)**

L'Anah agit pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L'Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l'habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes.

L'Anah pilote France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat. Elle est l'un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov'. En 2024, l'Agence a accordé 3,77 milliards d'aides pour permettre la rénovation de près de 403 155 logements.

Aujourd'hui l'Anah accompagne aussi la perte d'autonomie avec MaPrimeAdapt', la principale aide de l'État pour l'adaptation à la perte d'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap. L'Agence compte plus de 300 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires…). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l'Agence sont variés.

Descriptif du service **(maximum 1 500 caractères)**

Organisée autour de deux services, le service « Conseil et Expertise juridiques » et le service « Contentieux, médiation, sanction », la Direction des affaires juridiques a pour missions principales :

- D'apporter un conseil juridique aux services de l'Agence sur les dispositifs d'intervention afin d'en assurer la régularité ;
- D'expertiser la faisabilité juridique des dispositifs d'intervention de l'Agence ;
- D'élaborer la réglementation relative aux politiques d'intervention de l'Agence et accompagner son application par les territoires ;
- D'instruire les recours hiérarchiques et juridictionnels (devant les instances administratives et judiciaires) ;
- De conduire les procédures de sanctions et demandes de médiation ;
- D'assurer et diffuser une veille juridique.

La Direction des affaires juridiques compte actuellement 19 agents aux profils diversifiés (fonctionnaires territoriaux, anciens avocats, agents contractuels spécialisés en droit public, *etc.*).